40e Année - N° 3068. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 21 Juillet 1928.

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

DOUZE francs par an

ETRANGER: port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, *Rue Droite*, 25, SISTERON

R. C. Sisteron No 117. C.-C. Chèque Postal Marseille 156.36

Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....1,25

Réclames (la ligne).....1,00

Commerciales (la ligne).....1,00

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

LE SCANDALE DES CHUTES DE LA DURANCE

ALAIS, CAMARGUE ET Cie

IX

La Délégation nommée par le Conseil Général des Basses-Alpes à laquelle s'étaient joints les délégués du C. M. de Sisteron fut reçue par M. Tardieu, Ministre des Travaux Publics, fin Décembre 1927, le lundi 19 si mes souvenirs sont exacts. Préalablement à cette entrevue, un de nos parlementaires voulait à tout prix nous mettre en présence des représentants de la Société des F. M. de la Durance. La délégation, et notamment les délégués du Conseil Municipal et moi-même nous nous refusions à cette prise de contact avec la société : « Nous n'avons pour l'instant, disions-nous avec juste raison, aucune qualité pour traiter ou transiger. Nous sommes liés par le vote de l'Assemblée départementale qui nous a mandatés et dont l'ordre du jour est le suivant :

« *Le Conseil Général ayant été saisi officiellement par le Conseil Municipal de Sisteron du fait qu'une demande aurait été adressée par la Société des Forces Motrices de la Durance à M. le Ministre des Travaux Publics tendant à obtenir la disjonction de la partie inférieure de la concession de Sisteron et à rendre définitive la centrale provisoire du Poët*

Demande instamment que conformément au précédent de 1923, aucune suite ne soit donnée à la dite demande sans consultation préalable des Conseillers Généraux intéressés.

Il décide en outre qu'une délégation composée de la Commission d'électricité du Conseil Général, du Conseiller Général de Sisteron et des délégués du Conseil Municipal de cette localité se rendra auprès du Ministre des Travaux Publics pour l'entretenir de cette affaire. »

Tenons-nous en donc aux termes du mandat qui nous a été confié.

On insista tellement pour que nous prenions contact avec la Société que, dans un but de conciliation, la Commission finit par accepter de recevoir les représentants des Forces Motrices de la Durance. M. Marlio, administrateur délégué, assisté d'un ingénieur, fut donc entendu. Ses arguments ne furent que le développement des motifs invoqués dans sa lettre du 5 Juillet 1927 que nous avons reproduite ici même et qui peut se résumer ainsi :

« La Société refuse de tenir l'engagement qu'elle a pris de construire une usine génératrice à Sisteron, parce que elle considère la dépense comme trop élevée ; par suite l'équipement de la chûte du Poët-Sisteron « ne pourrait plus être considéré dans les circonstances actuelles comme productif. » Théorie très dangereuse pour les capitalistes eux-mêmes ; le jour où il sera permis de ne pas tenir un engagement pris sous prétexte qu'il ne paraît plus " productif " la théorie du contrat " chiffon de papier " sera obligatoirement admise et l'existence des sociétés fortement menacée. L'entrevue ne donna aucun résultat ; elle ne pouvait en donner.

La délégation fut reçue le lendemain par le Ministre auquel nous exposâmes nos doléances et nos désidératas.

Il nous proposa de faire, nous dit-il, ce qu'il avait fait pour les Gens de Mer, pour les Travailleurs du Rail, c'est-à-dire réunir en sa présence les deux parties afin d'arriver à une transaction.

Sa proposition fut acceptée et rendez-vous fut pris pour la première quinzaine de Janvier 1928.

Nous verrons dans notre prochain article le récit de cette deuxième entrevue.

EMILE GALICI

CONSEILLER GÉNÉRAL DES BASSES-ALPES.

La Distribution des Prix aux élèves du Collège

Le vendredi 13 juillet il y eut une heure de joie au Collège : les portes s'ouvraient pour rendre sa liberté à une jeunesse impatiente : « c'était la fuite. » Nous donnons volontiers le compte-rendu de la cérémonie intime qui a terminé l'année scolaire, tout en regrettant que l'absence de crédits ne permette pas de lui donner l'éclat des temps passés.

Dans la salle des conférences, préalablement décorée, M. Marcel Provence, président de la Fédération des Saisons d'Art, membre du Comité des arts appliqués et du Comité de l'Enseignement technique, préside, assisté des membres du bureau d'administration du Collège et de M. Turcan représentant la municipalité.

M. Berquet, professeur de Lettres et d'Italien, a très heureusement choisi le sujet du discours d'usage : En quelques pages d'une haute tenue littéraire. il montre Pétrarque en Provence..... dans ce Vaucluse qui fut toujours sa très chère solitude.... Dans Avignon même qu'il a tant maudit, le grand humaniste, l'auteur admirable du « Canzonnière » vécut ses plus belles années d'adolescence et de formation : « un milieu courtois et raffiné permit le développement de son originalité que l'Italie aurait peut-être étouffée, enrolée parmi les imitateurs de Dante.. Ce fut une Provençale qui le rendit immortel et si la plaque apposée sur la maison de Vaucluse porte : Ici Pétrarque aima Laure de Provence. Nous pouvons dire avec autant de vérité : Ici Pétrarque aima la Provence.

Mais voici un autre régal : M. Marcel Provence présente, avec l'esprit le plus fin et le plus agréable Paul Arène écolier....à son jeune auditoire.

« Je n'ai point connu le collège, (*oh ! très municipal, je vous le jure*) que décrit Jean des Figues, *vaste barraque occupée par les professeurs, les élèves, les lézards, les hirondelles et les moineaux, les pigeons et au plus haut, les hiboux*. Que d'hôtes ! direz-vous. Aux yeux de Paul Arène écolier et de ses compères, la ménagerie du collège de Canteperdrix puisqu'il lui fallait ajouter, suivant la saison, un élevage bien entendu de grenouilles et de hérissons, de salamandres et d'hydrophiles. Ceux-là ne venaient pas d'eux-mêmes ; Heureux *plantié* qui augmentait la vivante collection. C'est un enseignement technique à usage personnel que l'élevage des vers-à-soie dans un pupitre. Arène y ajoutait le dressage des hannetons qui faisaient ensuite leur entrée dans le monde au milieu de la classe de mathématiques.

Si Canteperdrix a perdu son sous-préfet, un bien heureux sous-préfet aux champs, les MM. du Tribunal, le bureau des Ponts, il a conservé son collège. Souhaitons aux villes qui ont connu pareille disgrace de garder leurs collèges. Ces délicats foyers d'éducation classique, ces vivantes lueurs d'intelligence qu'animent des maîtres de savoir, de bon vouloir, d'abnégation, de tenue parfaite, ne doivent pas s'éteindre.

Il faut que nos collèges durent pour maintenir la tradition de la culture la meilleure. Ce n'est pas rien que dans une ville, une toute petite ville, vivent un régent, devenu M. le Principal, des maîtres, des répétiteurs (Répétiteur, Arène le fut à Marseille et à Vanves), une famille spirituelle. Ils donnent un ton de qualité à la cité modeste. Ces maîtres continueront à former des élites provinciales. Ce me fut plaisir, l'autre après-midi, rencontrant qui allait à sa vigne, M. le pharmacien Gustave Tardieu, comme un saumon sous le bras, la Revue des deux Mondes. Des deux Mondes ou d'ailleurs il est bon que quelques-uns lisent des revues, des gazettes littéraires, de bons livres. C'est l'intellectualité qui maintient sur nos tours sa petite, si précieuse, lumière.

Lisez Paul Arène. Est-il petit chef-d'œuvre plus nourri de la concision et du suc attique que *Jean des Figues ?* Lisez les contes, tous les contes. Ils sont d'un latin de Durance, d'un gallo romain. L'attention, la minutie, le détail précis y sont temoignages d'un esprit classique. La bonne humeur, la légéreté qui a des ailes, des ailes de ce pinson dont il a dénombré tous les cousins, la malice de si jolie grace sont d'un clair latin. Ecoliers de Canteperdrix, mes chers Jeans des Figues, apprenez Paul Arène, Mistral, Virgile, Horace, Homère. Sachez les secrets de la mythologie, du passé de vos terraires. Et forts de ce savoir, demeurez-y. La vie ne vous sera pas toujours agréable. Vous saurez la solitude, le silence, les querelles mesquines. Vous supporterez ces tristes muses. Vous les supporterez d'autant mieux, que pour vous gonfler le cœur et armer de courage, vous vous saurez fils des dieux. »

Des applaudissements nourris accueillent ce beau discours.

M. Brun, principal a quelques mots d'affectueux conseils pour ses jeunes élèves. Il dit adieu aux heureux et nombreux bacheliers qui ont terminé leurs études à Sisteron, et la lecture du Palmarès a lieu coupée par de la belle musique exécutée avec talent par M. Dollet (piano) et Mlle Blanc (violon).

Les lauréats sont applaudis mais il en est de plus particulièrement favorisés : ils auront une récompense de choix : l'entrée gratuite à la prochaine représentation du *Cid* que leur offre délicatement M. Marcel Provence, ce sont 3 premiers prix de français : MM. Audibert Marcel, Dabant Georges et Mlle Annie Reynier.

Dans le parloir, nouvellement restauré un vin d'honneur réunit, à l'issue de la cérémonie, les fonctionnaires du Collége et les personnalités présentes. Puis ce fut le départ, l'appel joyeux du large et de la vie libre. Bonnes vacances à tous !

PROCÈS DE PRESSE

M. Joseph TURCAN nous assigne en 25.000 francs de dommages-intérêts

Après trois mois de réflexion, nous avons reçu mercredi matin, par voie d'huissier, de la part de M. Joseph Turcan, ancien notaire, 1er adjoint au Maire de Sisteron, directeur de l'ex-*Défense*, une assignation à comparaître devant le Tribunal correctionnel de Digne en octobre prochain, pour nous entendre condamner à 25.000 f. de dommages-intérêts et à l'insertion du jugement dans les journaux des Basses-Alpes, pris, en tant que directeur-gérant du *Sisteron-Journal* pour avoir laissé imprimer dans notre numéro du 21 avril l'article intitulé " Touché " signé de notre collaborateur Emile Galici, Conseiller général de Sisteron et jugez offensant par M. Turcan.

A quelles suggestions obéissez-vous ou bien quelle mouche vous a piqué M. Turcan ! Pourquoi nous assigner puisque vous avez déjà usé du droit de réponse (No du 28 avril) ! Comme vous y allez fort : 25.000 fr. ! Vous nous prenez donc pour un Rotschild ! Vous voulez nous ruiner ? Et puisque vous y êtes, demandez-donc la guillotine en permanence pour les têtes de vos contradicteurs. Galici et moi en seront les premières victimes.

Dans votre assignation vous me reprochez d'avoir laissé imprimer un article qui, à votre avis, vous porte un préjudice moral. Je viens de relire l'article incriminé : il n'y a rien. M. Galici qui est un homme de loi sait ce qu'il écrit.... et connait les limites de la diffamation.

De quoi vous plaignez vous M. Turcan, vous, qui depuis les élections de

© VILLE DE SISTERON

1924 avez eu à mon égard par la parole et par vos écrits (voir la *Défense*) une attitude tellement hostile que j'ai dû vous rendre coup pour coup, et il faudrait avoir la mémoire bien courte pour ne pas se rappeler que dans un numéro de votre journal, dans un article erroné, signalant mon passage aux affaires municipales vous semblez jetter la suspicion sur mon honorabilité.

Pourquoi vous plaindre, vous, qui depuis votre majorité faites de la politique militante et qui, après avoir donné des coups, haussiez les épaules à ceux qui vous étaient destinés

Vous vous engendarmez maintenant ? Vraiment on ne vous reconnaît plus !

Si vous imitant, et bien que cela me répugne — n'étant pas homme de prétoire — il me plaisait de vous inviter à venir vous asseoir à côté de moi sur les bancs de la correctionnelle dans les mêmes conditions que celles de votre assignation il me serait très facile de trouver dans vos écrits un motif de diffamation à mon égard m'autorisant à vous assigner reconventionnellement.

Mais au *Sisteron-Journal* nous nous battons avec des armes loyales, si nous recevons des coups nous les rendons avec usure même mais toujours avec correction. Nous convenons aussi que dans une polémique la plume dépasse souvent la pensée de l'auteur. N'est-ce pas dans votre journal, M. Turcan, qu'en polémiquant avec M. Paret, maire de Sisteron, vous laissez imprimer ceci en vous adressant à M. le Maire : « Vous n'êtes à la Mairie que pour faire vos affaires ». Est ce qu'à ce moment la plume n'a pas dépassé la pensée de l'auteur ! — votre pensée j'allais dire. Vous-même avez-vous été d'une rectitude de ligne telle que l'on ne puisse rien vous reprocher ?...

Faites donc votre examen de conscience politique...

Je me résume. Je ne plaide pas ici l'indulgence auprès de vous ; à chacun ses responsabilités ; si je vais à Digne vous voudrez bien m'y accompagner. Une bonne manière en vaut une autre.

M.-Pascal LIEUTIER.

NOS FETES

LA KERMESSE

Favorisée par un temps superbe, la kermesse du Comité des Fêtes s'est déroulée dimanche au milieu de l'entrain et de la gaîté générale. Son succès a dépassé toutes les espérances.

Dès l'ouverture des portes, une foule nombreuse se presse sur le Cours du Collège artistement décoré de banderolles et de drapeaux où se dressent de ravissantes boutiques garnies de feuillage et d'étoffes chatoyantes. Les clients affluent, le théâtre Guignol émerveille les bambins tandis que la buvette est prise d'assaut. Dans l'après-midi, les *Touristes des Alpes* charment l'assistance par un brillant concert ; Les chants provençaux exécutés avec un bel ensemble par la *Chorale Sisteronnaise* sont longuement applaudis.

Puis, aux sons entraînants du *Printania-Jazz*, le bal d'enfants ouvre ses portes. L'enceinte réservée est envahie par les bambins entourés de nombreux spectateurs qui viennent admirer leurs costumes. Quelques-uns de ces costumes chef-d'œuvre de bon goût, attirent tous les regards. Les mamans sisteronnaises se sont vraiment surpassées et méritent de sincères éloges. Nous avons noté parmi les plus élégants travestissements :

MMlles Emilienne Vincent, Jeannette Allemand, Simone Bernard, Jacqueline Jourdan et Nénette Imbert en *danseuses*, Juliette Richaud en *houppe*, Josette Jourdan en *marguerite*, Marcelle Gibert en *églantine*, Jeannie Scala en *Pierrette*, Elisabeth Mourès en *Alsacienne*, et sa petite campagne en *Lorraine*, M. René Gras en *Vincent*.

Le jury, présidé par M. Joseph Turcan, et composé de Mme Massot-Devèze, de MM. Brun, Roubaud, Esmieu, Buès, P. Lieutier, Dr Rolland, A. Michel, Gaillard, Izard et Rullan, decide que les costumes cités plus haut méritent le premier prix ex-œquo et ordonne en conséquence le tirage au sort de la poupée qui constitue le premier prix. Le sort favorise la jeune Elisabeth Mourès qui reçoit la poupée aux applaudissements de l'assistance.

L'automobile, prix des costumes de garçonnets est gagnée par M. René Gras Une distribution d'ombrelles fleuries et de mirlitons ravit ensuite les bambins qui s'en donnent à cœur joie jusqu'à la fin de l'après-midi.

Dans le groupe des aimables vendeuses qui dirigeaient les différentes boutiques ou attractions, ou aidaient les organisatrices, nous avons noté :

A la buvette et aux glaces : MMmes Dollet, Talon, Jourdan, Hotton, Galvez, Mlles F. Julien, S. Ferron, L. Clergue, J. G. et S. André.

Aux tabacs : Mmes Sivan, Bertrand, Maldonnat, Mlles Maigre et Bonnet.

A la Loterie des sourires : Mme Lieutier, Mlles Espinasse, P. Lieutier, A. Reynier, Perrymond, Dusaillant, Revest, S. Martel.

A la Parfumerie : Mmes Tron, Roubaud, Mlles A. Latil, Y. Bontoux, M. Bontoux, P. Reynier et Rey.

Au Théâtre-Guignol : Mme Ricard-Vanoucke, Mlle J. Ricard. M. L. Ricard.

Au Bal d'enfants : Mmes Massot-Devèze, Brun, Mlle Castel.

A la Pâtisserie : Mlles R. Reboul, J. Sansonnetti, M. R. Brémond, Jean Brouchon.

Au bazar : Mmes Gassend et Gachet, Mlles B. Reboul, J. Reboul, B. Michel.

Aux fleurs : Mlles L. Badet, Y. Robert, M. Revest, P. Beoletto, E. Bernard, E. Davin, M. Nicolas, Y. Heyriés, G. Rey, M. Manteler.

A la Pêche à la ligne : Mlles M. L. Borel, R. Sauve, C. Grimaud, J. Maldonnat, G. et R. Fabre, H. Allemand.

Aux confetti : Mmes Louche et Siard, M. Bertrand.

A la Photographie : MM. Clergue et Reybaud.

Noté parmi les dévoués commissaires de la fête : MM. Esmieu, Buès. Rullan, A. Michel, Jullien, P. Lieutier, Dollet frères, Bertrand, Brun frères, Talon frères. Nous ne pouvons faute de place, citer les noms de tous ceux qui ont contribué au succès de la fête car leur nombre est trop grand. Qu'ils trouvent ici l'expression de la sincère gratitude du Comité organisateur.

* * *

Le soir venu, après le feu d'artifice, prélude de la fête nocturne, une affluence considérable, attirée par un grand tour de ville du Printania-Jazz envahit l'enceinte de la kermesse. Le coup d'œil est féérique, toutes les boutiques sont illuminées avec des lanternes vénitiennes multicolores, les guirlandes électriques scintillent sous la verdure des arbres, drapeaux et banderolles voltigent au souffle du vent. Une folle bataille de confetti s'engage dans ce riant décor et bientôt aux accents entrainants de la célèbre fanfare du Boumas jeunes et vieux pénétrent en foule dans la cour du Collège pavoisée et illuminée pour le bal en plein air. Jusqu'à une heure avancée de la nuit ce ne sont que danses joyeuses où triomphent comme il convient le fameux quadrille sisteronnais exécuté avec plus d'entrain que jamais. On se sépare à regret tandis que s'éteignent les derniers lampions et tout le monde se retire emportant un inoubliable souvenir de la kermesse.

Le succès de cette belle fête fait le plus grand honneur à ses organisateurs et aussi à la population Sisteronnaise qui a si spontanément et si généreusement répondu à leur appel. Le comité remercie toutes les personnes qui ont bien voulu lui prêter son concours et notamment les aimables vendeuses des diverses boutiques, les Touristes des Alpes, le Printania-Jazz, la Fanfare du Boumas, les jeunes filles et les jeunes gens de la chorale, M. le Principal du Collège, M. le Maire et toute la municipalité.

Les Sisteronnais, unis dans un même élan pour le bon renom et la prospérité de leur pays, ont montré une fois de plus ce qu'ils pouvaient réaliser. C'est d'un bon augure pour nos grandes fêtes de la très prochaine saison d'art.

Nous publierons dans notre prochain numéro les résultats financiers de la Kermesse.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Désinfection.

Par suite des grosses chaleurs, il serait peut-être plus que prudent de procéder à la désinfection au lait de chaux, des andronnes et les ruelles dont la propreté laisse beaucoup à désirer.

Nous pensons qu'il suffit de rappeler au service municipal que cette opération est plus qu'urgente et que la différer c'est compromettre la santé publique. Qu'il nous suffise de signaler cet oubli.

La canicule.

Depuis le début de Juillet nous souffrons d'une canicule à faire éclore les œufs s'ils étaient simplement exposés cinq minutes au soleil.

Nous jouissons journellement d'une température de 35 degrés à l'ombre, elle est d'autant plus lourde que chaque après-midi de gros nuages viennent obscurcir le ciel, et laissent échapper quelques gouttes de pluie qui ne font que remuer les miasmes contenus dans la terre.

Aussi nous souhaitons une journée de pluie fine pour arroser les rues, les jardins et les vergers qui souffrent de cette canicule par suite d'une eau trouble qui ne permet pas de les arroser.

Aux populations des Alpes.

Public il faut que vous sachiez que BARNUM NEW CIRCUS, à l'instar de BARNUM qui laissera dans vos mémoires les plus brillants souvenirs :

Vous arrive cette année, pour la première fois en France, tout comme lui naguère avec une installation formidable.

Ses vastes tentes ne contenant pas moins de 10.000 places, le tout retenu par quatre mats de plus de 20 mètres de hauteur, ce qui permet de présenter ce que l'on n'a pu voir jusqu'à ce jour en France ; des numéros aériens à des hauteurs extraordinaires, et cependant que se déroule un spectacle sensationnel dans les trois pistes que forment l'établissement.

Où l'épouvante fait souvent place au plus des grands fou-rires dans un ensemble grandiose bien digne de cette vaste organisation qu'est

BARNUM NEW CIRCUS.

de passage le mercredi 25 juillet

Un jour seulement.

Chambre des Notaires du département des Basses-Alpes.

Une session d'examen (notaire et premier clerc) sera tenue à Digne au Palais de Justice le 13 septembre prochain.

Les candidats sont priés de se faire inscrire en l'étude de Me Depieds, secrétaire de la Chambre, notaire à Digne.

Amicale des Combattants.

Le Bureau d'Administration de l'Amicale des Combattants est convoqué pour dimanche 22 juillet, à 10 heures du matin à la Mairie.

Ordre du jour : Désignation d'un membre du Bureau et élection d'un Président en remplacement de M. Audibert, démissionnaire.

Réunions pour la préparation des fêtes.

Les jeunes gens et jeunes filles de la *Chorale Sisteronnaise* sont informés que la prochaine répétition des chœurs pour la fête du 5 Août aura lieu jeudi prochain 26 juillet à 9 h. du soir dans la salle de l'ancienne justice de paix au Collège.

L'organisation du quadrille se poursuit activement. Un avis ultérieur fera connaitre la date de la première répétition qui aura lieu dans le courant de la semaine prochaine

Nous savons grâce à d'aimables indiscrétions, qu'un grand nombre de costumes Alpins sont en préparation pour la fête du 5 Août.

Bravo pour tous ceux et toutes celles qui répondent si bien à l'appel des organisateurs de la 3e Saison d'Art.

Ils agissent en bons Sisteronnais et nous les en félicitons.

Il a été perdu une petite chienne robe noire, la rapporter contre récompense au bureau du journal.

CINÉMA-CASINO

Samedi 21 Juillet, soirée

avec orchestre symphonique

ECLAIR-JOURNAL

Les Ficelles de Chalumeau

Comique fou-rire

LA JOLIE INCONNUE

Comédie en 4 parties

L'Étoile du Texas

grand drame d'aventures sentimentales interprété par Dorothy DALTON.

Réouverture en Septembre, avec l'immortel chef-d'œuvre

QUO VADIS

ETAT-CIVIL

du 13 au 20 Juillet 1928

Naissances

Georges Henri Truphémus, Rue de l'Horloge.

Décés

Julie Henriette Bontoux, Veuve Allibert, 77 ans, La Baume.

Joseph Etienne Chauvin, 79 ans, Quartier de Parésous.

Michel Louis Peyron, 72 ans, Hôpital.

Mariages

Publications de Mariages

Néant.

Mme BRUNET Clément

9, Rue de la Mission,

informe le public qu'elle se tient à sa disposition pour tous **travaux de couture**, soit **robes, manteaux** etc à des prix modérés.

Art Dentaire Moderne

Maladies de la bouche et des dents

E. CASAGRANDE

Dentiste

Médaillé de la Reconnaissance Française et Italienne

10 — Place de l'Horloge — 10

SISTERON — (Basses-Alpes)

Appareils or et caoutchouc
Dentiers fixes sans palais
Couronnes et **Bridges**, etc.

— *Prix modérés* —

Le jeudi, cabinet ouvert à Saint-Auban

Directeur Régional est recherché

pour les Basses-Alpes, par puissante Société de Capitalisation. Conditions avantageuses. Ecrire TARDIEU, 87, Boulevard Longchamp, Marseille.

© VILLE DE SISTERON

GARAGE CENTRAL

BUES FRERES

Automobiles et accessoires - Poids lourds - Tracteurs agricoles
Moteurs à explosion et électriques

Téléphone 18 — Place de l'Eglise — Adresse Télégraphique BUES autos, SISTERON

Etude de Me **G. BUES**, notaire
à SISTERON (Basses-Apes)
Successeur de Me BOREL

VENTE MOBILIERE

Le **samedi 28 Juillet** mil-neuf-cent-vingt-huit, à **14 heures** (heure légale), à SISTERON, grand'Place, il sera procédé par le ministère de Me Guillaume **Buès**, notaire à Sisteron à la vente aux Enchères Publiques de divers objets mobiliers et meubles meublants dépendant de la succession de Mademoiselle Maria-Eugénie **Maurel**, et consistant notamment en :

Lits complets, fauteuils, tables chaises, bureau, machine à coudre, marque Singer, **commode, articles de ménage**, etc., etc.

Les prix principaux d'adjudication seront payables au comptant et il sera perçu 16 o/o en sus pour tous frais.

BUES.

Etude de Me **Jean ESMIEU**
Notaire à Sisteron
Successeur de Me **Roubaud** *et gérant de l'étude de Me* **Laborde**

Vente de Fonds de Commerce

PREMIER AVIS

Suivant acte aux minutes de Me **Esmieu**, Notaire à SISTERON, du dix **Juillet** mil-neuf-cent-vingt-huit, enregistré au bureau de SISTERON, le **20** du même mois, folio 60, case 270,

Monsieur Clovis **Bonnet**, pâtissier, et Madame Marie-Louise **Huchet**, son épouse, demeurant ensemble à SISTERON, ont vendu à Monsieur Ludovic **Brun-Allemand**, pâtissier demeurant précédemment à LA CIOTAT, **le fonds de commerce de patisserie** qu'ils exploitaient à SISTERON, rue Droite, dans un immeuble appartenant à Mademoiselle **Chastillon**.

Oppositions dans les dix jours de la deuxième insertion en l'étude de **Me Esmieu**, notaire à SISTERON, domicile élu.

J. ESMIEU.

Dr AUDIBERT-ROUSSET
33, Boulevard Philipon - Marseille
nez, gorge, oreille, larynx
chirurgie de la Tête et du Cou
Consultation : **22 Juillet** *de 8 heures à midi (Hôpital Sisteron)*

En vente à la Librairie Pascal Lieutier.

CONTRE

LA HERNIE

il est **absolument inutile** de gaspiller du temps et de l'argent à toutes sortes d'essais.

Les Etablissements **A. CLAVERIE** les **plus célèbres** et les **plus considérables du monde entier** sont la vraie « **Maison de confiance** » qui **n'a pas besoin de réclame tapageuse : sa renommée mondiale** est faite par les **quatre millions** (4 000.000) de hernieux soignés par eux, qui font connaître spontanément l'**incomparable supériorité** des Appareils brevetés de **A. CLAVERIE**.

Ne manquez donc pas d'aller voir l'éminent Spécialiste qui vous recevra de 9 heures à 4 heures à :

FORCALQUIER, Lundi 23 Juillet, hôt. Lardeyret.
MANOSQUE, Mardi 24, Hôtel Pascal.
VEYNES, Mercredi 25, hôt. Dousseli.
GAP, Samedi 28, hôtel des Négociants.
DIGNE, Dimanche 29, hôtel Rémusat.
SISTERON, Lundi 30, hôt. des Acacias.
LARAGNE, Mardi 31, hôtel Moderne, (jusqu'à midi.)

« **Traités de la Hernie** » des « **Varices** » et des « **Affections abdominales** ».

Conseils et renseignements gratis et discrètement **A. CLAVERIE**, 234, faubourg Saint-Martin, PARIS.

Un traitement efficace

A toutes les personnes qui ont la respiration courte, qui ont de l'oppression, nous conseillons l'emploi de la Poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Il n'existe pas de meilleur traitement. C'est le seul remède qui dissipe instantanément les plus violents accès d'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, de toux de vieilles bronchites et guérit progressivement.

Une boite est expédiée contre mandat de 4 francs (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Boulevard Henri IV, à Paris.

HERNIE

R.C. Seine 102.310

Membre du Jury et Hors Concours

Grace aux célèbres appareils sans ressort à **compression souple** de

M. GLASER le grand spécialiste de **Paris**, 44, Bd **Sébastopol**, la hernie, infirmité dangereuse et souvent mortelle n'est plus désormais qu'un vain mot.

Sanctionnés officiellement par le Corps Médical, le 5 Juillet 1922, ces nouveaux appareils, appliqués à des milliers de désespérés, réalisent chaque jour des prodiges et procurent à tous ceux qui les ont adoptés la **sécurité**, la **santé**, et selon l'avis des malades eux-mêmes, la **guérison définitive**.

Devant de tels résultats, garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie, doivent s'adresser sans retard à M. **GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 8 heures à 4 heures à

SISTERON, 1er Août, de 10 h. à 5 h. hotel des Acacias.
FORCALQUIER, 2 Août, Hôtel des Voyageurs.
LES MEES, 3 Août, hôtel Barras.
DIGNE, 4 Août, de 8 h. à 5 h. et le 5 de 8 h. à 2 h. hôtel Boyer-Mistre.
MANOSQUE, 6 Août, hôtel Pascal.
FORCALQUIER, 31 Août, hôtel des Voyageurs.

BANQUE DES ALPES

(Société Anonyme au Capital de 5 millions)
Ancienne Banque
CHABRAND et P. CAILLAT
Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours { **Embrun. Laragne. Saint-Bonnet Sisteron. Briançon**

BUREAUX AUXILIAIRES { GUILLESTRE (Lundi) SERRES (Samedi) VEYNES (Jeudi) L'ARGENTIERE (samedi)

Comptes-Courants Commerciaux
Dépôts de fonds avec intérêts
Encaissements d'effets de Commerce
Achat et Vente de Monnaies Etrangères
Opérations de Bourse
Paiement de Coupons
Location de Coffres-forts.

Tour de France 1928

ALCYON toujours en tête.

Voir les modèles de cycles et motos. Solde des modèles courses : bleu, vert ou jaune à **500 francs.**

Chez AUTOS-SPORTS, Sisteron.

Brulerie des trois nègres

SALON (B.-d-R.) demande partout même dans villages, Hommes, Dames pour vente excellents CAFES TORRIFIES. Gros bénéfices.

PORCS

CASTEL Elevage VIERZON (Cher)

A vendre toute l'année directement sans intermédiaire, l'expédie franco de port et emballage, mortalité de route à ma charge. Porcelet, depuis 50 fr. la pièce. **DES PORCS DE 1er CHOIX. — Demandez-moi mes prix pour toutes catégories. Sortez-moi.**

Cycles - Motos

PEUGEOT, MAGNAT-DEBON ALCYON, MONET et COYON

Voir les derniers modèles chez l'agent Charles FERAUD, Sisteron (à coté de la Poste)

BRASSERIE MARX et Cie

Fournisseurs des Hospices Civils de Marseille

Bière de régime, Supérieure, hygiénique et rafraichissante

Entrepots { **Volonne, Fabrique de boissons hygiéniques. Sisteron, Cave Nationale, 56, Rue Saunerie.**

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

Réparations d'Autos, Motos, Tracteurs

— Ancien Garage Conchy —

Paul ALBERT

Avenue de la Gare, SISTERON (Basses-Alpes)

BUVEZ L'EAU MINÉRALE

de SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON

GARANTIE NATURELLE

Exempte de gazéification artificielle R. C. Gap N° 1468

Pour renseignements, écrire au Directeur de la Source de St-Pierre d'Argençon (H-Alpes)

Location d'Autos

LA SUPER LIMOUSINE 4 ET 6 PLACES
DOUBLE SEPARATION -:- DERNIER CONFORT

TAXI : JEAN RULLAN

Téléphone 17. — **SISTERON** — Rue Mercerie No 6

© VILLE DE SISTERON

Un EVENEMENT SENSATIONNEL à SISTERON

Par extraordinaire et pour couper sa route

Pour UN jour seulement

MERCREDI 25 JUILLET 1928 à 20 h. 30

La plus formidable entreprise qui voyage

Barnum Nevv Circus

Le plus grand Cirque de l'Univers qui présente

SES TROIS PISTES

3 Cirques réunis sous la même tente

SES FAUVES | **SA CAVALERIE**

50 attractions | **Ses dompteurs présentent** | **2 orchestres**

Ses TIGRES ROYAUX DU BENGALE

10.000 places assises
grâce à son installation à quatre mats

Sa troupe de premier ordre
recrutée parmi les meilleurs artistes mondiaux

---

un bon conseil :

Vous êtes invité dès l'arrivée, à venir visiter cette vaste organisation, et vous profiterez de prendre vos billets sans augmentation de prix, ceci pour éviter l'encombrement.

Habitants des environs : Consultez dans votre localité les entrepreneurs de transports qui ont été affectés spécialement pour vous amener voir ce que vous n'avez jamais vu depuis longtemps.

Le gérant

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre. Le Maire,

© VILLE DE SISTERON